

---

## Actes de la deuxième conférence internationale sur la Francophonie économique

### *L'ENTREPRENEURIAT ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES ET DES FEMMES EN AFRIQUE FRANCOPHONE*

Université Mohammed V de Rabat, 2-4 mars 2020

---

## **TRANSITION DES JEUNES FEMMES ET JEUNES HOMMES DE L'ÉDUCATION- FORMATION VERS LE MARCHÉ DU TRAVAIL AU MAROC : EST CE QUE LES FEMMES TIRENT PROFIT DE LEUR RÉUSSITE SCOLAIRE ?**

**Elhassania SABRY**

*Doctorante en Démographie, Institut National de Statistique  
et d'Economie Appliquée de Rabat, Maroc  
[hassaniasabry@gmail.com](mailto:hassaniasabry@gmail.com)*

**Résumé :** L'objectif de cette étude est d'examiner la question de la transition de l'école vers le marché du travail pour les jeunes hommes et jeunes femmes au Maroc. Pour cela, nous avons d'abord procédé à une analyse de l'état des lieux des inégalités de genre en termes d'éducation et sur le marché du travail, entre les jeunes hommes et les jeunes femmes, ainsi que son évolution au fil du temps. Nous avons ensuite examiné la transition des jeunes de l'école vers l'emploi, à travers l'estimation de la durée de transition éducation-marché du travail selon deux méthodes de calcul : l'indicateur ajusté de L'Organisation de Coopération et de Développement Economiques en 1996, proposé par O'Higgins (2008) dans les pays en développement et celui présenté par Guarcello et al. (2005). Nous avons utilisé, pour ce faire, les données issues de l'Enquête Nationale sur l'Emploi (2017) du Haut-Commissariat au Plan au Maroc. Les résultats ont montré que les jeunes femmes sortant de l'école passent plus de temps à trouver un poste d'emploi que leurs homologues masculins.

**Mots-clés :** genre, transition, éducation, marché du travail.

Les idées et opinions exprimées dans les textes sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de l'OFE ou celles de ses partenaires. Aussi, les erreurs et lacunes subsistantes de même que les omissions relèvent de la seule responsabilité des auteurs.

### **Introduction**

Au Maroc, les jeunes âgés de 15 à 29 ans constituent plus d'un quart de la population totale (25% selon les projections du Haut-Commissariat au Plan (HCP) en 2019 contre 26% en 2014). Ce qui peut contribuer fortement au développement du pays, lorsque ces jeunes

parviennent à s'insérer sur le marché du travail. Cependant, les faibles taux de participation au marché du travail, la montée du chômage, la difficulté d'accès à un premier emploi, la précarité des conditions de travail et l'inactivité, en particulier chez les jeunes femmes, pourraient constituer également un risque social réel (HCP & Banque Mondiale, 2017).

Dans ce contexte, et compte tenu des inégalités de genre, l'analyse de la transition entre la fin de la scolarisation et l'obtention d'un premier emploi au Maroc est d'importance cruciale. Au stade présent, on ne sait clairement pas si les inégalités entre les sexes sont déjà déterminées au moment de l'entrée sur le marché du travail. Existe-t-il des différences entre jeunes femmes et jeunes hommes dans le processus de la transition école-emploi ? Et si oui, dans quelle mesure ?

Dans cette perspective, notre étude a pour objectif d'analyser les inégalités de genre des jeunes marocains en termes de scolarisation et sur le marché du travail, avec un intérêt particulier pour la durée de transition entre l'école et l'emploi.

Pour mener à bien cette étude, nous avons eu recours aux données scolaires du Ministère de l'Éducation Nationale (MEN) entre les années scolaires 2007-2008 et 2017-2018 et l'Enquête Nationale sur l'Emploi (ENE) du HCP de 2007 et 2017, pour relever les différences existant entre sexes d'abord, ensuite estimer la durée de transition des jeunes entre l'enseignement scolaire et l'insertion professionnelle, à l'aide des deux méthodes de calcul adaptées à la nature des données des pays en développement (données transversales).

La présente étude est organisée autour de trois parties principales. La première partie présente les déterminants et définitions de la transition des jeunes de l'école vers le marché du travail d'une part ; les écarts de genre en matière d'éducation et sur le marché du travail, au moyen d'indicateurs clés de l'enseignement éducatif et du marché du travail de l'autre. L'estimation de la durée de transition des jeunes marocains de l'école vers le monde professionnel, par sexe, faisant l'objet de la troisième et dernière partie.

### **Définitions et déterminants et de la transition des jeunes de l'école vers le marché du travail**

La transition de l'éducation vers le marché du travail est un processus dynamique et difficile à cerner (Ryan, P. 2000), dont l'éducation et le sexe sont les principaux facteurs déterminants. En effet, un niveau élevé d'éducation et de formation protège l'individu du chômage, peut réduire sa durée de transition et lui permettre d'avancer dans sa carrière professionnelle. L'analyse des différences entre hommes et femmes dans la transition école-travail joue un rôle clé dans la compréhension des écarts entre les sexes sur le marché du travail (Jacob, M. et al. 2009<sup>1</sup>).

Dans les pays en développement et avec la présence du secteur informel, l'importance du secteur agricole, la segmentation du marché du travail (public et privé) et les différences entre

---

<sup>1</sup> Jacob, M. (2009). Trends in Gender Disparities at the School to Work Transition in Germany: Comparing the Labor Market Entry of Young Men and Women between 1984 and 2005.

milieu urbain-rural, les schémas de transition de l'éducation vers le marché du travail deviennent plus complexes (Nilsson, B. 2017<sup>2</sup>).

Selon l'Organisation Internationale du Travail (OIT) (Elder, S. 2009), la transition des jeunes (âgés de 15 à 29 ans) vers le marché du travail est définie par le temps écoulé entre la sortie de l'éducation jusqu'à l'obtention d'un premier emploi « *stable*<sup>3</sup> ou *satisfaisant* » ou « *décent* ou *satisfaisant* ». Par ailleurs, les phases de la transition (transition achevée, en transition ou transition non amorcée) et la durée de la transition (courte, moyenne ou longue) constituent des éléments clés pour analyser les transitions<sup>4</sup>.

Dans cinq pays de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA) (Égypte, Jordanie, Liban, Palestine et Tunisie)<sup>5</sup>, les résultats des Enquêtes de Transition de l'École vers la Vie Active (ETEVA) montrent que la durée moyenne de passage de l'école vers le premier emploi « *stable* ou *satisfaisant* » est de 13 mois. En termes d'inégalités de genre, les jeunes femmes mettent plus de temps que leurs homologues masculins (Dimova, R. et al. 2016).

Cependant, en raison de la nature transversale des données de l'ENE, qui ne permettent pas de suivre le processus de transition de l'école vers le marché du travail des jeunes à long terme, nous faisons appel à des méthodes économétriques pour estimer l'âge de sortie de scolarisation (point départ de la transition) et celui d'entrée sur le marché du travail (point final de la transition) des jeunes hommes et jeunes femmes.

## **Quelques chiffres clés sur les inégalités hommes-femmes**

### ***Un aperçu des différences entre les deux sexes dans l'enseignement secondaire et supérieur***

En matière de participation, les écarts entre les sexes peuvent être étudiés par l'analyse des taux nets de scolarisation au secondaire (collégial et qualifiant). Entre 2007 et 2017, les filles ont rattrapé leur retard de scolarisation au secondaire collégial, surtout en milieu rural (écart de sexe est passé de 30%<sup>6</sup> à 1,8% au cours de la même période), ou même dépassé les garçons (graphique 1).

---

<sup>2</sup> NILSSON, B. (2017). Educational and labor market trajectories of youth in developing countries. "Développement, Institutions et Mondialisation". [http://www.dial.ird.fr/media/ird-sites-d-unites-de ... travail/2017/2017-07..](http://www.dial.ird.fr/media/ird-sites-d-unites-de...travail/2017/2017-07..)

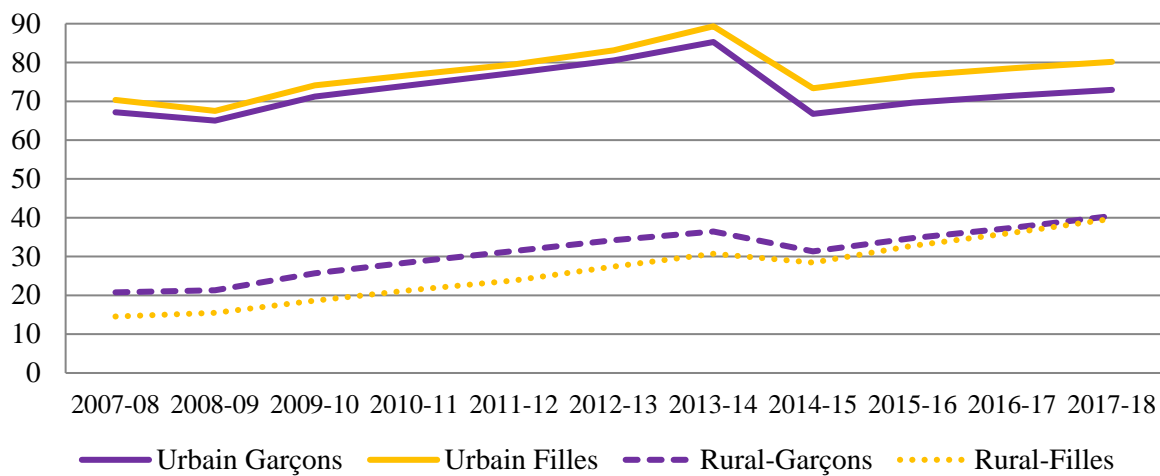
<sup>3</sup> Le concept « *emploi stable* » est défini comme étant un emploi avec un contrat d'embauche (écrit ou verbal) et d'une certaine durée.

<sup>4</sup> Pour plus de détails, consulter Elder, S. (2009). ILO school-to-work transition survey: a methodological guide. ILO, Geneva.

<sup>5</sup> Jusqu'à présent, le Maroc n'a pas mené d'enquête d'ETEVA.

<sup>6</sup> Cet écart est évalué par la différence entre les taux nets de scolarisation des filles et ceux des garçons par rapport aux filles (OCDE, 2012).

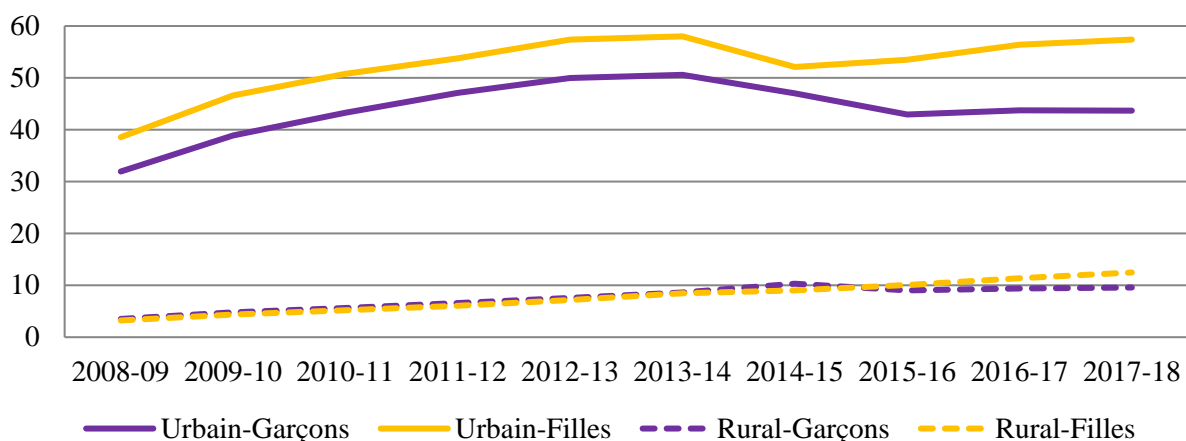
**Graphique 1:** Taux nets de scolarisation dans l'enseignement secondaire collégial (12-14 ans) par sexe et milieu de résidence (2008-2018, en%)



**Source :** MEN. Le déclin du taux net de scolarisation observé en 2014 peut être en partie expliqué par les nouvelles projections démographiques (calculées sur la base du dernier recensement de 2014).

Concernant l'enseignement qualifiant et tout au long de la période 2008-2017, les taux nets de scolarisation ne dépassent pas 38% au niveau national (54% en milieu urbain et seulement 13% en milieu rural). En termes d'écart, les filles en milieu urbain sont avantagées de plus de 16% en moyenne par rapport aux garçons (l'écart entre sexes dépassant 24% en 2017-2018). En milieu rural, l'écart de genre commence à être en faveur des filles à partir de 2015-2016 (graphique 2).

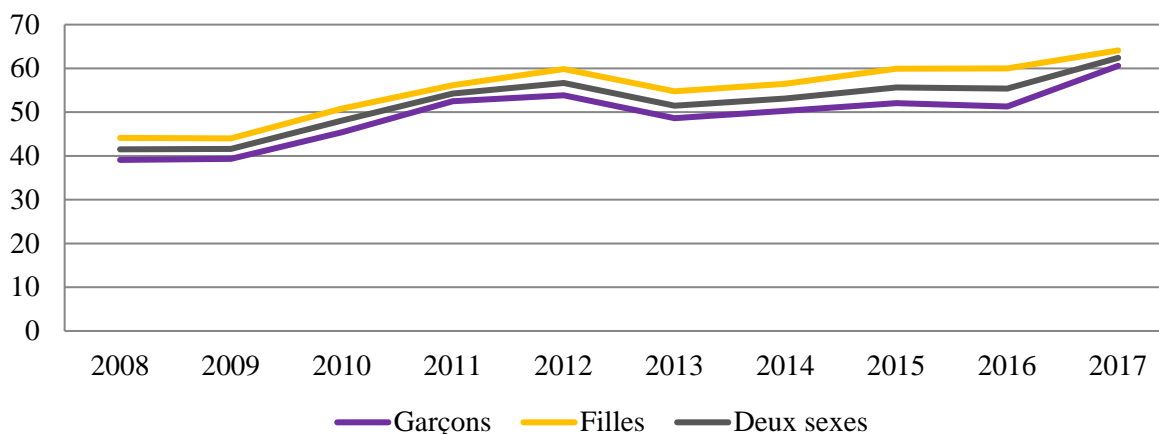
**Graphique 1 :** Taux nets de scolarisation dans l'enseignement secondaire qualifiant (15-17 ans) par sexe et milieu de résidence (2009-2018, en%)



**Source :** MEN.

Au baccalauréat, les filles réussissent mieux que les garçons, avec un écart de réussite en leur faveur de 10,5% en moyenne durant la période 2008-2017 (graphique 3).

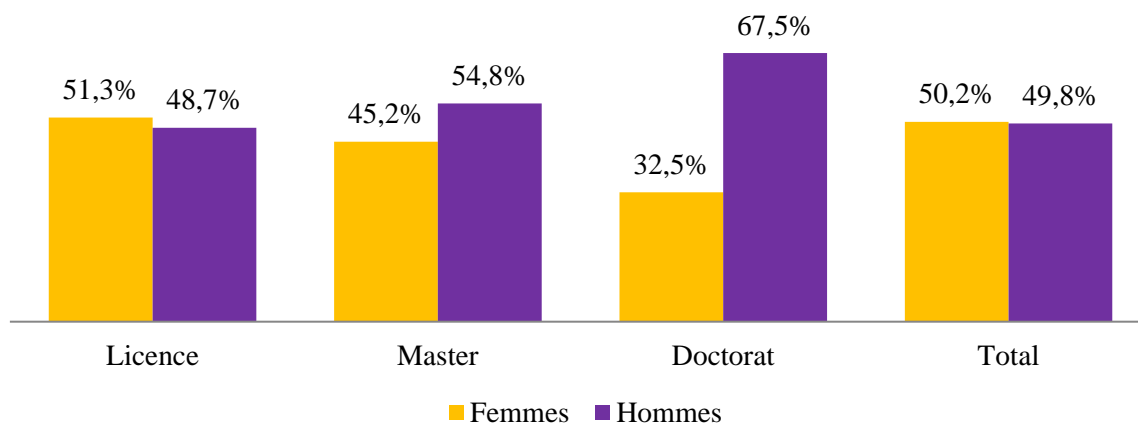
**Graphique 3** : Taux de réussite au baccalauréat selon le sexe (2008-2017, en %)



**Source:** MEN. Calcul de l'auteur. Ecart masculin par rapport au féminin égal (F-H)/F

Dans l'enseignement supérieur, la parité est presque atteinte en 2017. Les femmes représentant 48,8% des étudiants à l'université et 60% aux instituts et écoles supérieurs. Par ailleurs, bien que parvenant aux bancs de l'université, les femmes n'arrivent que difficilement à suivre les longs parcours scolaires. En effet, en 2018, leur part baisse avec l'augmentation du niveau du diplôme : plus de la moitié (51,3%) des titulaires d'un diplôme universitaire dans un cursus de Licence sont des femmes, 45,2% du niveau Master et seulement 32,5% du niveau Doctorat (graphique 4).

**Graphique 4** : Structure des diplômés de l'enseignement supérieur selon le sexe et le cursus en 2017-2018

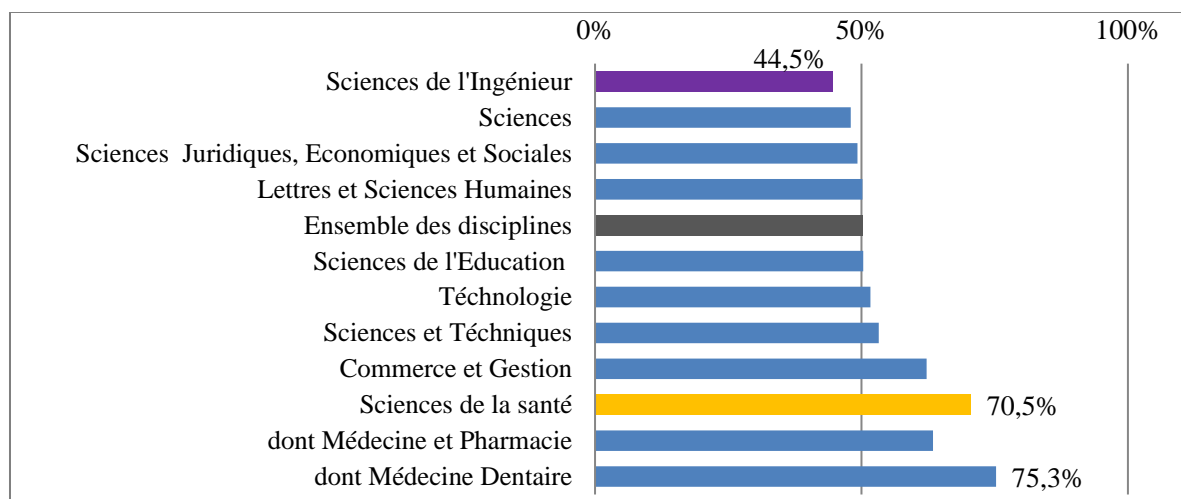


**Source** : Annuaire statistique de 2018 (HCP).

Les jeunes femmes sont aussi inégalement réparties selon les filières d'études. En effet, les diplômées de l'enseignement supérieur privilégient des cursus en sciences de la santé où leur part dépasse 70% (75,3% en médecine dentaire et 63,4% en médecine et pharmacie). Il semble clairement que les formations de sciences de l'ingénieur sont moins demandées par les femmes diplômées universitaires, par rapport à leurs homologues avec 44,5% (graphique 5). Ces différences peuvent être consécutives aux orientations distinguées suivies au secondaire qualifiant.

En effet, à la fin du collège, les filles se dirigent vers les filières littéraires (près de 50% des étudiants en Lettres et Sciences Humaines (LSH) sont des filles en 2017-2018) et choisissent de plus en plus de poursuivre leurs études dans les branches scientifiques (51,4% en 2017-2018 contre 48,2% en 2007), par rapport aux garçons. Ces derniers s'orientent davantage vers les branches techniques et professionnelles (59,8% en 2017-2018).

**Graphique 5 :** Part des diplômées de l'enseignement supérieur dans les différentes disciplines (année scolaire 2017-2018)



Source : MEN.

Dans l'ensemble, les filles réussissent leur parcours scolaire mieux que les garçons. Néanmoins, les disparités entre sexes persistent encore, en particulier en termes de poursuite des études supérieures de longue durée et d'orientations différenciées entre les deux sexes au niveau secondaire puis supérieur.

### *Un aperçu des inégalités de genre sur le marché du travail*

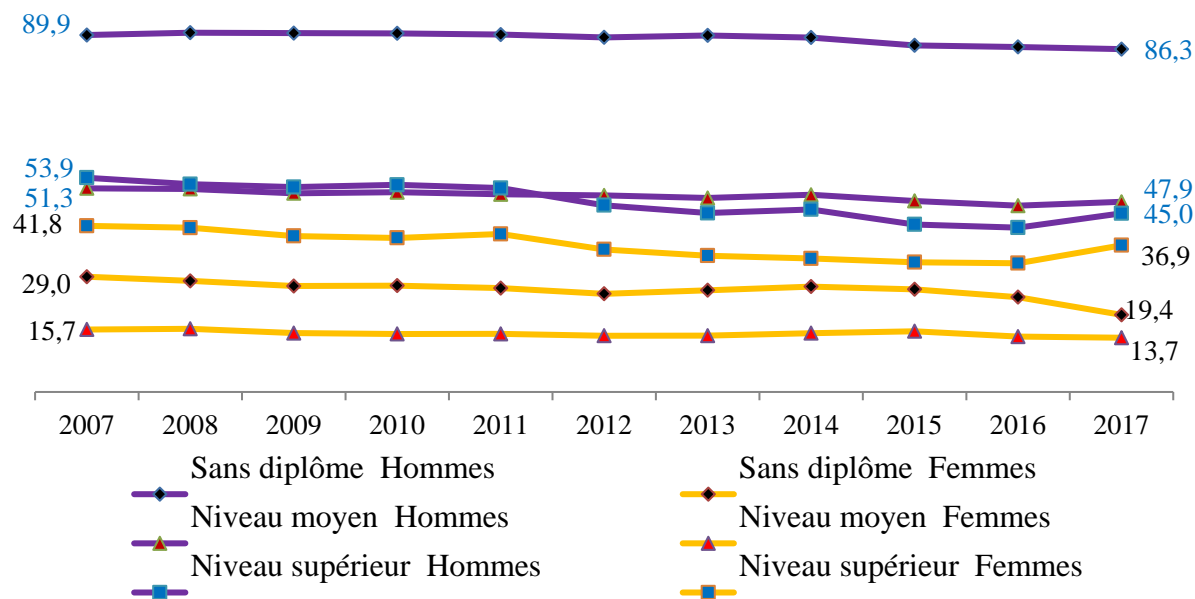
Sur la base de données de l'ENE<sup>7</sup> que réalise le HCP chaque année, nous avons analysé les disparités entre les jeunes de 15 à 29 ans<sup>8</sup> sur le marché du travail, ainsi que leur évolution sur la période 2007-2017. Ces jeunes représentent 25,2% (8 775 739 individus) de la population totale en 2017 contre 29% en 2007.

Les jeunes sont moins présents sur le marché du travail. En 2017, leur taux d'activité est seulement de 38,4% et selon le sexe, moins d'une jeune femme sur dix (19,9%) sont en emploi ou en chômage contre 56,7% chez les jeunes hommes (écart entre sexes est au-delà de 64,9%). En plus de la faible participation des jeunes femmes au marché du travail, leur taux d'activité connaît une baisse continue de 5,6 points en pourcentage entre 2007 et 2017 (graphique 6).

<sup>7</sup> Echantillon de l'ENE de 2017 est de 90 000 ménages dont près de 30 000 résidents en milieu rural.

<sup>8</sup> Selon la Charte nationale de l'éducation, adoptée en 1999, l'enseignement est obligatoire jusqu'à l'âge de 15 ans. La borne supérieure est étendue à 29 ans au lieu des 24 ans habituels du fait de la longue période de scolarité de certains jeunes (Dimova, R. et al. (2016).

**Graphique 6 :** Taux d'activité des jeunes (15-29 ans) selon le diplôme et le sexe (2007-2017, en %)



Source : ENE (HCP).

Ainsi, cette faible participation des jeunes femmes au marché du travail peut être en partie expliquée, d'une part, par l'augmentation notable de leur scolarisation et, d'autre part, par la part importante des jeunes « femmes au foyer » (24,1% des jeunes femmes sont chargées des travaux domestiques ne sont pas comptabilisées dans la matrice économique en 2017).

En effet, le taux de participation des jeunes femmes titulaires d'un diplôme de niveau supérieur, au marché du travail est de 36,9% (2017) contre 13,7% pour les diplômées de niveau moyen et 19,4% pour les sans diplôme. Cependant, quel que soit le niveau du diplôme, les jeunes hommes restent avantagés.

De même, les femmes (15 à 29 ans) enregistrent de faibles taux d'emploi par rapport à leurs homologues et ceci est valable quel que soit le niveau de diplôme obtenu. Pourtant, plus on augmente dans le niveau de ce dernier, plus l'écart de taux d'emploi entre les deux sexes diminue en faveur des jeunes femmes: cet écart est de l'ordre de 76% chez les diplômés de niveau moyen et de 30,4% chez les jeunes titulaires du diplôme de niveau supérieur en 2017 (tableau 1).

Quant au chômage, les jeunes femmes diplômées de niveau supérieur restent les plus touchées par le chômage par rapport à leurs homologues hommes (53,5% contre 45,1% en 2017, écart de 8,4 points en pourcentage) (tableau 1).

**Tableau 1:** Taux d'emploi et de chômage selon niveau de diplôme et sexe en 2017 (15-29 ans) (%)

	Taux d'emploi			Taux de chômage	
	H	F	(H-F)/H	H	F
Sans diplôme	78,4	17,8	77,3	9,2	8,3
Niveau moyen	37,3	8,9	76,0	22,1	34,6
Niveau supérieur	24,7	17,2	30,4	45,1	53,5
<b>Total</b>	<b>45,1</b>	<b>13,5</b>	<b>70,0</b>	<b>20,5</b>	<b>32,1</b>

Source : ENE de 2017 (HCP).

Pour compléter cette analyse descriptive des disparités entre jeunes femmes et jeunes hommes sur marché du travail, nous proposons d'étudier la ségrégation professionnelle<sup>9</sup>. L'indice de dissimilarité proposé en 1955 par Duncan et Duncan<sup>10</sup> est de 39,7 % parmi les jeunes en 2017. La valeur assez élevée dudit indice assure que le marché de l'emploi pour les jeunes marocaines (15 à 29 ans) est marqué par une importante ségrégation professionnelle.

Par ailleurs, afin de remédier aux limites<sup>11</sup> de l'indice de Duncan, Karmel et Maclachlan (1988) ont ajusté cet indice dans le but de maintenir la répartition globale de la population étudiée invariante. Dans notre étude, l'indice de Karmel est de 0,16 en 2017. Ceci signifie que 1 404 118 jeunes femmes ou hommes parmi les 8 775 739 actifs occupés âgés de 15 à 29 devraient changer de poste d'emploi pour atteindre une répartition égalitaire des deux sexes dans les différentes catégories professionnelles.

### Durée moyenne de la transition des jeunes de l'école vers le marché du travail selon le sexe

#### Méthodologies suivies pour estimer la durée de transition

S'agissant de la durée de transition école-travail et compte tenu de la nature des données disponibles de l'ENE ; qui sont en coupe transversale et ne permettent pas ainsi de calculer directement l'âge de sortie de l'école et l'âge d'entrée sur marché du travail ; nous avons eu

<sup>9</sup> On peut parler de la ségrégation professionnelle quand les deux sexes ont des répartitions différentielles dans toutes les professions.

<sup>10</sup> Indice de dissimilarité de Duncan et Duncan (1955):  $I_D = \frac{1}{2} \sum_{j=1}^J \left| \frac{f_j}{N_f} - \frac{m_j}{N_m} \right|$  avec  $f_j$ ,  $m_j$ ,  $N_f$  et  $N_m$  indiquent respectivement nombre des femmes, nombre d'hommes dans la  $j^{\text{ème}}$  groupe professionnel ( $J$  est le nombre total des groupes professionnels), le nombre total de femmes et d'hommes dans la population étudiée. La valeur maximale de cet indice est égale à 1 lorsqu'il y a une absence d'écart entre la distribution des femmes et des hommes par profession. La valeur minimale est égale à 0 quand la distribution des femmes actives occupées selon la profession est identique à celle des hommes (Couppié, T., & Epiphane, D. 2006).

<sup>11</sup> Selon Couppié, T., & Epiphane, D. (2006), l'indice de dissimilarité de Duncan et Duncan est basé habituellement, dans plusieurs études, sur la comparaison de la situation observée, qui est celle des femmes, à la distribution des hommes comme une situation de référence. Ce critère de choix entre le groupe observé et celui de référence ne garantit pas la neutralité de cet indice. Encore et selon Borghans L. et Groot L. (1999), la répartition des catégories professionnelles est affectée par le calcul dudit indice.



recours, en premier lieu, à deux méthodes de calcul adaptées à ce type de données: méthode de **Guarcello** (2005) et celle adoptée par **O'Higgins** (2008).

Selon l'OCDE (1996), la période de passage école-marché du travail prend comme point de départ la première année d'âge où la « plupart » des individus enquêtés sont à l'école et non actifs occupés et se termine à la dernière année où la « plupart » des personnes étudiées exercent une activité économique sans suivre d'études. Le terme « *plupart* » étant défini d'abord par la proportion de 75% et récemment par 50% (OCDE, 1996). Par conséquent, l'âge médian de l'abandon scolaire et celui de trouver un emploi pour la première fois sont respectivement le point de départ et la fin de la durée de transition école-emploi.

Cette méthode d'estimation se base sur quatre hypothèses, à savoir : (H<sub>1</sub>) toute la population commence (et quitte) l'école, (H<sub>2</sub>) toute la population intègre le monde professionnel, (H<sub>3</sub>) quitter le système éducatif est une décision finale et (H<sub>4</sub>) accéder au marché de l'emploi est une décision définitive.

Cependant, suite à ces hypothèses, cet indicateur de transition ne peut être appliqué que dans les pays développés (à revenu élevé). Autrement dit, les hypothèses susdites se révèlent non valables dans le cas de pays en développement (O'Higgins, 2008) (Boutin, D. 2010) (Boutin, D. 2013): il existe des individus qui n'ont jamais fréquenté d'école d'une part, et d'autre part, des individus qui ne sont jamais entrés sur le marché du travail.

Pour cela, O'Higgins n'a retenu que les deux dernières hypothèses afin de recalculer l'indicateur de l'OCDE pour le cas des pays à revenus moins élevés. En effet, en excluant les individus qui n'ont jamais été scolarisés, l'âge médian de sortie du système scolaire sera ajusté. De la même manière, la rectification de l'âge médian de l'occupation d'un emploi la première fois consistera à éliminer les personnes n'ayant jamais trouvé un emploi.

Par ailleurs, la proportion des jeunes qui ont complété leur transition vers le monde professionnel reste inconnue. A cet égard, il est proposé<sup>12</sup> d'approcher cette proportion par celle du groupe d'âge ayant le taux d'emploi le plus élevé. Mais il faut néanmoins préciser que ce groupe d'âge va souvent correspondre à 29 ans (dans le cas d'une population cible âgée de 15 à 29 ans), au vu de la forme de U inversé, du taux d'emploi sur l'ensemble du cycle de vie.

En recourant à une autre méthodologie, Boutin, D. (2013) a proposé un indicateur synthétique identique à celui préconisé par Guarcello et al. (2005)<sup>13</sup>, à savoir la différence entre l'âge moyen de fin de scolarité et l'âge moyen de la première entrée sur le marché de l'emploi. En effet, cette méthode essaye d'estimer la durée de passage de l'école vers le monde professionnel des jeunes femmes-hommes dans le cas d'absence des données longitudinales permettant de connaître leur âge d'entrée sur le marché du travail ou de sortie de scolarisation. Le recours à cette méthode dans cette étude peut être justifié d'abord, par la nature des données fournies par l'ENE, qui sont des données de situation ne permettant pas de suivre le

---

<sup>12</sup> O'Higgins, N. (2008). Guide to the school-to-work transition. p. 8.

<sup>13</sup> Il a ajusté les indicateurs calculés par l'OCDE pour le cas des pays en développement.

trajet de chaque individu lors de sa transition de l'école vers le marché du travail, et ensuite à des fins de comparaison entre les résultats des deux méthodes de calcul.

**L'indicateur de Guarcello** repose sur deux hypothèses de base qui supposent l'existence d'un âge minimum ( $a_m$ ) et maximum ( $a_M$ ) tel que respectivement :

- $H_{1G}$  : En-dessous de  $a_m$ , les individus n'ont jamais quitté l'école et au-dessus de cet âge, ils ne sont jamais entrés à l'école. C'est ainsi qu'à cet âge, les personnes ayant déjà été scolarisées sont toutes à l'école. Il s'avère que cette hypothèse est loin de la réalité du système scolaire marocain, en raison de la non scolarisation, de l'échec et de la déperdition scolaire avant même l'âge légal de scolarisation obligatoire (15 ans) d'un côté, et de la réintégration des enfants non scolarisés (âgés jusqu'à 20 ans), issus des programmes de l'enseignement non-formel, dans l'enseignement public ou la formation professionnelle de l'autre côté. Dans notre étude, nous stabilisons ce seuil à 15 ans.
- $H_{2G}$  : Avant l'âge maximum, les actifs occupés n'abandonnent jamais leur travail et pour un âge égal ou supérieur de cette limite, l'entrée sur le marché du travail est improbable. A l'âge  $a_M$ , les personnes qui sont des actives sont toutes des employés. Dans notre cas et après analyse de la question de l'âge du répondant lors de la recherche ou de l'exercice du premier emploi, nous tenons à fixer l'âge maximum à 40 ans.

A l'aide d'un modèle probit de choix binaire<sup>14</sup>, la probabilité d'être scolarisé (1) (ou de travailler) pour chaque âge est estimée pour l'ensemble de la population cible. La probabilité de sortir de l'école (2) (ou de participer au marché d'emploi) entre les âges  $a$  et  $a+1$  est donc déterminée par soustraction de la probabilité d'être scolariser prévue pour l'âge  $a+1$  à celle de l'âge  $a$  (ou de la probabilité d'être actif occupé attendu pour l'âge  $a$  à celle de l'âge  $a+1$ ). Cela nous permet ainsi de calculer l'âge moyen d'abandon scolaire, à condition que l'individu ait déjà fréquenté l'école (5) (ou de calculer l'âge moyen d'avoir un poste d'emploi, sous l'hypothèse d'en avoir un). La différence entre ces deux derniers nous permet d'estimer la durée de transition (7) (tableau 2):

**Tableau 2 :** Etapes de calcul de l'indicateur synthétique de la transition école-emploi (selon la méthode de Guarcello, 2005)

(1) $\widehat{\text{Prob. scol}}_a = \text{Probit}(a, a^2)$
(2) $\widehat{\text{Prob. quit. s}}_a = -(\text{Prob. scol}_{a+1} - \text{Prob. scol}_a)$
(3) $\widehat{\text{Prob. emp}}_a = \text{Probit}(a, a^2)$
(4) $\widehat{\text{Prob. entr. e}}_a = \text{Prob. emp}_{a+1} - \text{Prob. emp}_a$
(5) $\overline{\text{Age. Scol}} = \sum_{a > a_m} a \times \frac{\widehat{\text{Prob. quit. s}}_a}{\sum \widehat{\text{Prob. quit. s}}_a}$
(6) $\overline{\text{Age. Emp}} = \sum_{a < a_M} a \times \frac{\widehat{\text{Prob. entr. e}}_a}{\sum \widehat{\text{Prob. entr. e}}_a}$
(7) Indicateur Synthétique de la Transition (IST) = $\overline{\text{Age. Emp}} - \overline{\text{Age. Scol}}$

**Sources :** Boutin, D. (2013). De l'école à l'emploi: La longue marche de la jeunesse urbaine malienne. Formation emploi. Revue française de sciences sociales, (124). pp. 33-34.

<sup>14</sup> Régression polynomiale du deuxième degré en âge. L'utilisation d'un modèle probit est envisagée pour lisser les profils de participation par âge en présence d'erreurs de mesure et d'échantillons de petites tailles (Boutin, D. 2010).

### Principaux résultats

Si l'on applique la méthodologie suivie par O'Higgins dans le cas du Maroc (à l'aune de laquelle on compte tester les hypothèses (H<sub>3</sub>) et (H<sub>4</sub>) correspondantes dans nos prochains axes de recherches), on obtient l'indicateur de transition suivant :

- 14,7% des marocaines de 15 à 29 ans, au niveau national (ENE, 2017) n'ont *jamais* fréquenté un établissement d'enseignement ou de formation professionnelle contre 5,5% jeunes marocains (10,1% pour les deux sexes).

Le calcul de l'âge médian de l'accrochage scolaire est comme suit :

$$Age.Méd_{AB.S.F} = \left( \frac{1 - 0,147}{2} \right) \times 100 = 42,7$$

$$Age.Méd_{AB.S.H} = \left( \frac{1 - 0,055}{2} \right) \times 100 = 47,3$$

$$Age.Méd_{AB.S.F\&H} = \left( \frac{1 - 0,101}{2} \right) \times 100 = 42,7$$

- 85,2% des femmes de 15 à 29 ans sont des chômeuses n'ayant *jamais travaillé* ou des inactives<sup>15</sup>, contre 51,3% pour les jeunes hommes (68,2% pour les deux sexes). Avec l'hypothèse que ces jeunes inactifs n'ont jamais travaillé auparavant (qui reste difficile à confirmer pour le cas du Maroc), la ré-estimation de l'âge médian d'entrée au marché de l'emploi peut être établie de la manière suivante:

$$Age.Méd_{MT.F} = \left[ \frac{(1 - 0,852) - 0}{2} \times 100 \right] = 7,4$$

$$Age.Méd_{MT.H} = \left[ \frac{(1 - 0,513) - 0}{2} \times 100 \right] = 24,4$$

$$Age.Méd_{MT.F\&H} = \left[ \frac{(1 - 0,682) - 0}{2} \times 100 \right] = 15,9$$

- Ainsi l'indicateur de transition de l'école vers l'emploi pour les jeunes marocaines, selon les données de l'ENE 2017, est la différence entre l'âge à partir duquel 42,7% des femmes âgées de 15 à 29 ans ont quitté l'école, qui est égal à 14 ans, et l'âge à partir duquel le taux d'emploi dépasse 7,4%, qui est égal à 18 ans. La durée de transition des jeunes femmes de l'école vers l'emploi est donc estimée à 4 ans<sup>16</sup>. Pour leurs homologues masculins et suivant la même méthode, l'indicateur de transition école-emploi est égal à trois ans<sup>17</sup> (contre quatre ans pour l'ensemble des jeunes hommes et femmes).

Quant à la **méthode de Guarcello (2005)**, on a estimé à partir d'une régression probit la probabilité d'être scolarisé (ou d'être actif occupé) de l'ensemble des personnes âgées de 7 à 44 ans (ENE, 2017). Ensuite les probabilités de quitter l'école (ou d'obtenir un emploi) sont

<sup>15</sup> Il n'est pas sûr que ces jeunes inactives n'aient pas travaillé toute leur vie.

<sup>16</sup> Cette valeur doit néanmoins être prise avec précaution du fait de la validité /pertinence des hypothèses sous-jacentes.

<sup>17</sup> Pour les deux sexes, l'âge médian ajusté d'entrée sur le marché du travail est égal à 18 ans. Alors que celui de quitter l'école est de 14 ans et 15 ans respectivement pour les femmes et les hommes âgés de 15 à 29 ans (2017).

déterminées pour l'ensemble des individus de 15 à 40 ans, sous les hypothèses que les enfants ne peuvent quitter l'école avant l'âge légal de l'obligation scolaire (15 ans) d'un côté, et de l'autre, qu'il existe une limite d'âge de 40 ans au-delà de laquelle la non-activité reste « définitive ». Ainsi, les résultats de notre étude sont représentés dans le tableau 3.

Tableau 2: Transition du système scolaire au marché de l'emploi par sexe et niveau de diplôme (méthode de Guarcello, 2005)

	Durée de la transition école-monde professionnel (en année)								
	Primaire ou moyen			Supérieur			Total		
	Point de départ	Point de fin	IST*	Point de départ	Point de fin	IST	Point de départ	Point de fin	IST
Femmes	16,0	18,7	2,7	23,1	25,1	2	20,3	24,2	3,9
hommes	18,2	21,9	3,7	24,0	26,3	2,3	21,0	22,7	1,7
Deux sexes	19,4	21,6	2,2	23,5	26,1	2,6	20,6	23,7	3,1
Ecart (H-F)	2,2	3,2	1	0,9	1,2	0,3	0,7	-1,5	-2,2

Sources : ENE (2017). \* Indicateur Synthétique de la Transition (IST).

La plupart des transitions scolaire-marché du travail se font entre 15 et 24 ans. La durée moyenne de la transition au Maroc, selon l'approche du Guarcello (2005), est très longue (un peu plus de 3 ans). En effet, l'âge moyen d'entrée sur le marché du travail, qui est la fin de la transition, est de près de 24 ans et le début de la transition (l'âge moyen de quitter l'enseignement) est de 21 ans. En termes d'inégalités de genre :

- Les jeunes filles ont tendance à quitter l'école en moyenne un an plus tôt que les jeunes hommes;
- Les jeunes femmes ayant quitté l'école passent plus de temps (en moyenne un peu plus de deux ans) avant d'obtenir un emploi par rapport aux jeunes hommes ;
- Les jeunes femmes diplômées de niveau supérieur sont les moins exposées à une longue durée de transition école-monde professionnelle, avec une durée de transition de deux ans en moyenne ;
- Il semble que le diplôme inverse la tendance à un creusement de l'écart entre sexes : alors que les jeunes hommes universitaires mettent, en moyenne moins de quatre mois (3,6 mois) afin d'obtenir un premier emploi par rapport à leurs homologues féminins, ceux ayant à contraire diplôme moins élevé, prennent en moyenne une année de plus que leurs homologues féminins à entrer au marché du travail.

## Conclusion

Dans la pratique, la transition de l'école au marché du travail est très difficile à mesurer. Cette dernière constitue un phénomène complexe, multiforme et dynamique qu'on ne peut quantifier par un simple indicateur statistique. La non-linéarité du processus de la transition école-marché du travail (Boutin, D. 2010) rend la détermination du point de départ de la transition (ou de fin) une tâche délicate. Tout d'abord, la déperdition scolaire, la réintégration des enfants ou adultes en échec, la non-scolarisation tout au long de la vie ou le non-respect de l'obligation scolaire rendent difficile l'estimation de l'âge moyen de quitter l'école. De plus, les individus peuvent alterner emploi, chômage et inactivité, et parfois même rester hors du marché de l'emploi à vie, ce qui remet en question la validité des deux hypothèses de base. Il est vrai que, selon nos estimations de la durée de transition, les jeunes femmes diplômées effectuent des transitions au marché du travail « moins lentes » que celles des jeunes hommes, mais on ne doit surtout pas tirer de conclusion avant la validation des hypothèses de base, d'une part, et d'autre part, d'interpréter les valeurs obtenues avec précaution en raison des limites de l'indicateur synthétique de la transition scolarisation-emploi. En outre, les faibles taux d'activité et d'emploi des femmes, surtout les jeunes, montrent bien l'ampleur des difficultés que rencontrent ces dernières lors de leur transition vers l'entrée au marché du travail.

## Bibliographie

- [1] Borghans, L., & Groot, L. (1999). Educational presorting and occupational segregation. *Labour Economics*, 6(3), 375-395.
- [2] Boutin, D. (2013). De l'école à l'emploi: La longue marche de la jeunesse urbaine malienne. *Formation emploi. Revue française de sciences sociales*, (124), 23-43.
- [3] Boutin, D. (2010). La transition des jeunes camerounais vers le marché du travail. *Document de travail, DT*, 152, 2010.
- [4] Couppié, T., & Epiphane, D. (2006). La ségrégation des hommes et des femmes dans les métiers: entre héritage scolaire et construction sur le marché du travail. *Formation emploi. Revue française de sciences sociales*, (93), 11-27.
- [5] Dimova, R., Elder, S., & Stephan, K. (2016). Labour market transitions of young women and men in the Middle East and North Africa. *International Labour Organization*, November, 39.
- [6] Duncan, O. D., & Duncan, B. (1955). A methodological analysis of segregation indexes. *American sociological review*, 20(2), 210-217.
- [7] Elder, S. (2009). ILO school-to-work transition survey: a methodological guide. *ILO*, Geneva.
- [8] Guarcello L., Fares J., Manacorda M., Rosati F., Lyon S., Valdivia C. (2005), School-to work transition in Sub-Saharan Africa: An overview. *Understanding Children's Work Programme Working Paper*.
- [9] HCP & BM. (2017). Le marché du travail au Maroc: défis et opportunités. Récupéré sur [https://www.hcp.ma/Le-marche-du-travail-au-Maroc-Defis-et-opportunités\\_a2054.html](https://www.hcp.ma/Le-marche-du-travail-au-Maroc-Defis-et-opportunités_a2054.html)

- [10] Jacob, M. (2009). Trends in Gender Disparities at the School to Work Transition in Germany: Comparing the Labor Market Entry of Young Men and Women between 1984 and 2005.
- [11] Nilsson, B. (2017). Educational and labor market trajectories of youth in developing countries (*Doctoral dissertation*).
- [12] OCDE (1996), « Transition from school to work », *Education at a Glance: Analysis*, Paris, pp. 41-54.
- [13] OECD Council Report (2012). Gender Equality in Education, Employment and Entrepreneurship. Paris: Final Report to the MCM 2012 Meeting of the OECD Council at Ministerial Level. 23–24 May 2012.
- [14] O’Higgins, N. (2008). Guide to the school-to-work transition. Unpublished manuscript. *Università di Salerno*. Retrieved from <http://www. aiel. it/Old/bacheca/BRESCIA/papers/ohiggins. pdf>.
- [15] Ryan, P. (2001). The school-to-work transition: a cross-national perspective. *Journal of economic literature*, 39(1), 34-92.